

Signature de l'Accord douanier Djibouto-Ethiopien



Après le précédent accord intitulé « connaissance direct » qui date de novembre 2006, Djibouti et l'Ethiopie viennent de signer une nouvelle convention d'entente douanière.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, **S.E.M. Ali Farah Assoweh**, et l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Ethiopie accrédité à Djibouti, **S.E.M. Shamsdine Ahmed Robleh**, ont paraphé dimanche 09 novembre 2008 le document-cadre qui porte sur la facilitation des procédures douanières en vigueur entre les deux pays. Notons que la cérémonie de signature s'est déroulée au cabinet du ministère de l'Economie et des Finances en présence de son secrétaire général, M. Simon Mibrathu, et des deux principaux responsables des douanes djiboutiennes, M. Gouled Ahmed Youssouf et M. Abdourahman Awad Izzi.

Rappelons aussi que le Ministre a fait une brève allocution au cours de laquelle il a insisté sur l'importance que revêt la mise en œuvre du présent accord. Lequel s'inscrit dans le cadre d'une stratégie douanière des deux gouvernements qui vise la fluidité et la transparence des transferts des marchandises en transit de porte à porte de part et d'autre des frontières communes. Il s'agit du système dit « door to door » (gate to gate) ou connaissance direct. Le mécanisme devrait rendre le trafic plus fluide et sans entraves. Ce qui permettrait d'éviter des retards dans la circulation des biens en transit au niveau du corridor routier djibouto-éthiopien.

De son côté, l'Ambassadeur Shamsdine Ahmed Robleh s'est félicité de la signature de l'accord douanier qui va recadrer les échanges commerciaux entre les deux pays. Après un rappel des liens historiques et séculaires qu'entretiennent les deux Etats, le diplomate éthiopien a estimé que l'esprit de la convention va favoriser le renforcement des relations professionnelles entre les opérateurs économiques djiboutiens et éthiopiens. Car ses principes directeurs constituent autant de garanties douanières supplémentaires qui vont doper les échanges commerciaux entre les deux pays.